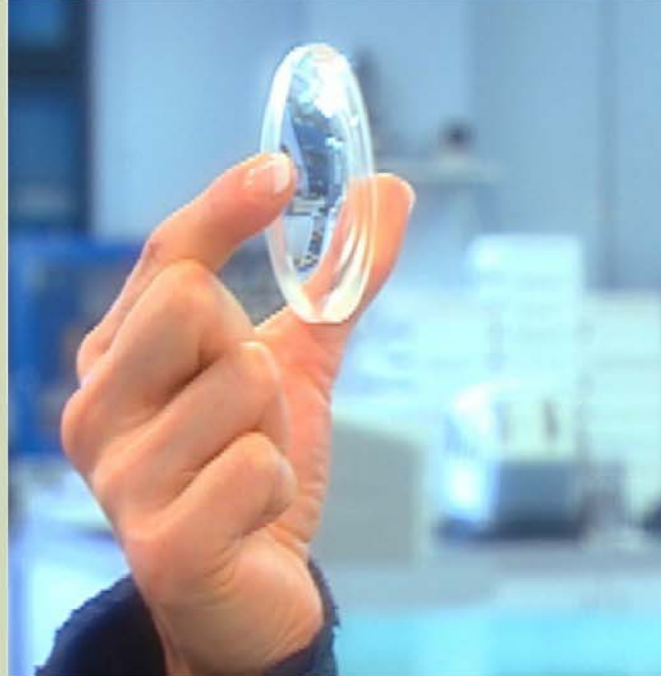


Fonds de revenu **Benvest**
NEWLOOK
Income Fund



Rapport trimestriel

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007



Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

Aux porteurs de parts,

Les opérations du premier trimestre ont procuré un excellent résultat pour le Fonds. Notre filiale exploitante, New Look, a continué à faire des progrès remarquables en raison de la croissance des ventes des magasins comparables, l'ouverture d'un nouveau magasin et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Au cours du trimestre, New Look a lancé avec succès sur le marché la nouvelle technologie numérique de fabrication de lentilles.

Les revenus ont augmenté au cours du premier trimestre de 2007 à 14,3 millions \$, une hausse de 22,2%, alors que le BAIIA⁽¹⁾ a atteint 2,5 millions \$, soit une augmentation de 48,6% par rapport à l'an passé.

Les ventes des magasins comparables au cours du premier trimestre ont augmenté de 7,9% alors que les ventes des nouveaux magasins et les autres revenus ont contribué à augmenter les revenus de 14,3% par rapport à l'an passé.

Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2007, les revenus ont augmenté de 17,8% pour atteindre 52,5 millions \$, alors que le BAIIA⁽¹⁾ s'est élevé à 8,3 millions \$, une augmentation de 45,3% par rapport à l'an passé.

Le bénéfice net pour le premier trimestre a été de 1,2 millions \$ (soit 0,122 \$ par part, sur une base diluée), par rapport à 0,8 millions \$ (soit 0,087 \$ par part, sur une base diluée) pour le premier trimestre de 2006, une hausse de 40,8%.

Le bénéfice net du secteur de l'optique pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2007 a été de 3,9 millions \$ par rapport à 2,5 millions \$ pour la période correspondante de l'an passé, une augmentation de 55%.

Les faits saillants à l'égard de New Look pour le premier trimestre sont les suivants:

- Le lancement sur le marché des lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC};
- Un nouveau magasin ouvert et un autre a relocalisé, à Montréal; et
- Engagements pris pour l'ouverture de six magasins additionnels.

La technologie des lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC} est l'un des développements les plus significatifs dans les verres progressifs au cours des

dernières années dans l'industrie. Elle permet d'offrir aux clients de New Look des lentilles plus claires et une vision améliorée. New Look est la première société dans l'optique au Canada à s'engager de façon importante dans cette nouvelle technologie numérique «free form», ce qui a exigé des investissements additionnels significatifs dans les installations du laboratoire et dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes satisfaits des résultats à ce jour de l'expansion de New Look et de son programme d'amélioration, de même que des contributions de ses 18 nouveaux magasins (12 additionnels et 6 relocalisés/remplacés) ouverts depuis janvier 2005.

Des économies d'échelle ont contribué à réduire, en termes de pourcentage des revenus, les frais d'administration et les frais du centre de distribution, tout en augmentant la contribution du laboratoire. En conséquence, l'efficacité générale de l'exploitation s'est améliorée en permettant une hausse du BAIIA⁽¹⁾, exprimé en pourcentage des revenus, à 17,4% par rapport à 14,3% l'an passé, et pour la période de 12 mois à 15,8% contre 12,8% l'an passé.

En octobre 2006, la distribution a été augmentée à 0,05 \$ par part (soit un taux annuel de 0,60 \$). Ce taux a été maintenu pour les mois de janvier à mars 2007. Pour les mois de mai à septembre 2006, les distributions mensuelles avaient été augmentées à 0,0458 \$ par part (soit un taux annuel de 0,55 \$).

Les dividendes sur chaque action échangeable de New Look ont été équivalents à la distribution déclarée sur chaque part, net de tout impôt que doit payer New Look à l'égard de tels dividendes. Pour le premier trimestre de 2007, le dividende cumulé par action a représenté 76% de la distribution cumulative par part.

New Look maintient le cap sur sa stratégie de croissance de sa part de marché par l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants, l'acquisition de magasins si les opportunités se présentent, l'amélioration de l'efficacité des opérations, et en s'engageant dans la technologie de lentilles la plus récente. Nous croyons toujours que le service à la clientèle est un élément clé de notre succès. Nous travaillons constamment pour ajouter des nouveaux membres à notre équipe d'optométristes indépendants, d'opticiens et de personnel professionnel afin de continuer à rendre des services de qualité supérieure à nos clients.

Président du conseil et fiduciaire
Fonds de revenu Benvest New Look
Président et administrateur
Lunetterie New Look Inc.

Président, Chef de la direction
Chef de la direction Financière
Lunetterie New Look Inc.
Fiduciaire – Fonds de revenu Benvest New Look

(1) Le BAIIA signifie le bénéfice consolidé avant les revenus et dépenses d'intérêts, amortissement, gain et perte de change, impôts et la part des actionnaires sans contrôle. Le BAIIA n'a pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus («PCGR») au Canada. Il peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le Fonds croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation

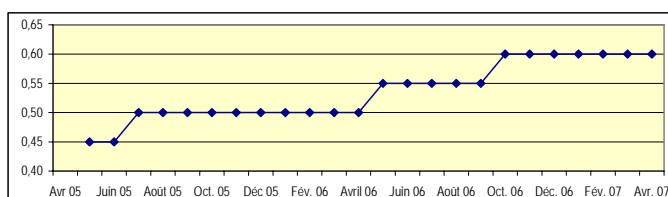
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Faits saillants

	2007	2006
Produits tirés de l'optique	14 309 \$	11 709 \$
<i>Croissance</i>	22,2%	
<i>Croissance - magasins comparables</i>	7,9%	
BAIIA ^(a)	2 494 \$	1 679 \$
<i>Croissance</i>	48,6%	
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	17,4%	14,3%
Bénéfice net tiré de l'optique	1 188 \$	786 \$
<i>Croissance</i>	51,1%	
Bénéfice net dilué par part	0,122 \$	0,087 \$
Distribution en espèces par part ^(b)	0,150 \$	0,125 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 141 \$	1 359 \$
A la fin du trimestre		
Actif total - secteur de l'optique ^{(c)(d)}	30 527 \$	28 035 \$
Dette à long terme ^(e)	4 020 \$	4 548 \$
Nombre de magasins	53	46

- (a) Se reporter à la rubrique BAIIA ci-dessous pour une définition et des commentaires sur le BAIIA.
- (b) La distribution a été versée régulièrement depuis la création du Fonds en mai 2005.
- (c) L'augmentation de l'actif total lié au secteur de l'optique reflète l'ajout de sept magasins.
- (d) Le Fonds comporte deux secteurs isolables : le secteur des produits et services de l'optique, et les autres services. L'autre secteur se rapporte au placement de portefeuille résiduel détenu pour la vente et au produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille.
- (e) Le montant de la dette à long terme comprend la portion remboursable au cours des 12 mois suivants.

Distributions mensuelles (sur une base annualisée)



Contexte

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Fonds de revenu Benvest New Look (le «Fonds») et de sa filiale, Lunetterie New Look inc. («New Look»).

Le Fonds a été créé en vertu d'un plan d'arrangement entré en vigueur le 1 mai 2005. Le Fonds possède toutes les actions en circulation de New Look à l'exception des actions échangeables. New Look, une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, résulte de la fusion de Benvest Capital inc. («Benvest») et de certaines autres sociétés décrites dans l'arrangement. Les activités de Benvest et de ses filiales antérieures à l'arrangement sont maintenant exercées par le Fonds et New Look. Les parts du Fonds se transigent à la Bourse de Toronto.

Le présent rapport contient au besoin des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses qui sont fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue des dirigeants.

À moins d'indication contraire, l'information financière contenue dans ce rapport est exprimée en dollars canadiens et est établie suivant les principes comptables généralement reconnus («PCGR») au Canada. Vous devriez lire ce rapport à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 31 mars 2007 et des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Des renseignements additionnels sur le Fonds peuvent être obtenus sur le site Web www.newlook.ca ou www.benvest.com. Les documents d'information continue du Fonds et de Benvest, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les états financiers vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les notices annuelles, les formulaires de procuracy, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par le Fonds et Benvest sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site www.sedar.com.

Notre entreprise

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services de l'optique. Au 31 mars 2007, son réseau comprenait 53 magasins dont 49 sont situés dans les principales villes du Québec, alors que quatre de ces magasins desservent la région d'Ottawa en Ontario. New Look est le seul détaillant en optique dans l'Est du Canada à exploiter un laboratoire de transformation complète des verres, lequel est situé à Ville Saint-Laurent au Québec.

Approbaton des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires du Fonds pour la période terminée le 31 mars 2007 ont été approuvés par les fiduciaires.



Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 31 mars 2007 sont conformes aux conventions comptables et méthodes d'application décrites dans les états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de ce qui suit.

Frais de financement et instruments financiers

Conformément au nouveau chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA traitant de la comptabilisation et de l'évaluation des instruments financiers, le Fonds a adopté au début de 2007 la politique de passer en charges les frais d'obtention d'emprunts et de marges de crédits. Jusqu'à la fin de 2006, la politique était de reporter de tels frais et de les amortir sur la durée des emprunts ou la durée prévue des facilités de crédit. Conformément aux règles transitoires du nouveau chapitre, le solde des frais de financement reportés à la fin de 2006, au montant de 176 \$, est inscrit directement au déficit au début du premier trimestre de 2007, sans retraitement des périodes antérieures. Un actif d'impôt futur de 56 \$ lié à cette radiation a également été inscrit, la charge nette au déficit étant de 120 \$.

La nouvelle norme comptable requiert, par exemple, d'évaluer la dette à long terme à la juste valeur à la fin de chaque période et de comptabiliser en résultat les gains et pertes découlant d'une nouvelle évaluation. De tels gains ou pertes n'ont pas été identifiés au cours du premier trimestre de 2007. La note 3 aux états financiers fournit plus de détails sur l'adoption de cette nouvelle norme comptable.

Conformément à de nouvelles exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, la direction a ajouté par voie de notes aux états financiers un tableau décrivant les objectifs et politiques relatifs aux principaux risques financiers identifiés.

Distributions et dividendes en espèces

Conformément aux nouvelles exigences du chapitre 1540 du Manuel de l'ICCA, une note aux états financiers présente maintenant la portion non discrétionnaire des distributions et dividendes versés. La portion non discrétionnaire des distributions versées par le Fonds correspond aux intérêts reçus de New Look en sus des dépenses du Fonds. Une portion des dividendes versés sur les actions échangeables est considérée non discrétionnaire puisque le montant du dividende est fondé sur le montant de la distribution.

Revenus tirés de l'optique

Dans le but de simplifier la présentation des résultats, la rubrique « revenus tirés de l'optique » comprend maintenant les revenus accessoires tels que les loyers et autres frais facturés aux optométristes. Les montants correspondants de l'année précédente ont été reclassés en conséquence.

Les revenus tirés de l'optique pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 se sont élevés à 14 209 \$ comparativement à 11 709 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, une augmentation de 22,2%. De cette augmentation, 7,9% est attribuable aux magasins comparables, la différence découlant de l'ajout net de neuf magasins depuis le début de 2005.

Les ventes des magasins comparables ont grandement été avantagées par le lancement au début de 2007 des lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC}. Ces lentilles sont fabriquées sur mesure dans notre laboratoire en utilisant une technologie numérique de surfacage direct. Elles sont conçues pour améliorer la

clarté et la vision par rapport aux lentilles traditionnelles. La publicité sur cette technologie d'avant-garde a débuté en janvier à la télévision et dans les journaux, et les ventes de telles lentilles sont déjà au-delà de nos attentes.

Coût des produits vendus et frais d'exploitation, de vente et d'administration

Le coût des produits vendus et les frais d'exploitation, de vente et d'administration comprennent les coûts reliés aux produits, les frais du laboratoire, les frais d'exploitation des magasins, de même que les dépenses de marketing et d'administration. Ces dépenses, exprimées en pourcentage des produits tirés de l'optique, ont diminué au premier trimestre de 2007 à 82,6% par rapport à 85,7% au trimestre correspondant de 2006.

Cette amélioration du ratio est due au résultat combiné des facteurs suivants :

- La réalisation d'économies d'échelle suite à la croissance des ventes;
- Un accroissement des marges suite au lancement réussi des lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC}.

Les frais généraux des magasins, exprimés en pourcentage des ventes, est demeuré approximativement le même dans les deux trimestres.

BAIIA

Alors que les produits tirés de l'optique ont augmenté de 22,2%, le BAIIA s'est accru de 48,6%, soit 815 000 \$. Exprimé en pourcentage des produits, le BAIIA est passé à 17,4% pour le trimestre de 2007 par rapport à 14,3% pour le trimestre de 2006. Ceci résulte de l'augmentation des revenus et des économies d'échelle qui en ont découlé.

Le Fonds définit le BAIIA comme le bénéfice avant les revenus et dépenses d'intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices. Il exclut tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des marchandises vendues) et les gains et pertes liés aux placements de portefeuille.

Le BAIIA n'a pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus («PCGR») au Canada. Il peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le Fonds croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net, lequel est déterminé selon les PCGR. Le bénéfice net et le BAIIA sont conciliés comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Bénéfice net	1 196	849
Amortissement	786	644
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	155	7
Perte (gain) de change	(5)	13
Impôts sur les bénéfices	353	159
Part des actionnaires sans contrôle	9	7
	2 494	1 679

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Amortissement

Les charges d'amortissement se sont élevées à 786 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 par rapport à 644 \$ pour le trimestre correspondant de 2006. L'augmentation est due aux dépenses en immobilisations requises depuis 2006 pour l'ouverture de 10 nouveaux magasins (un ajout de 9 magasins, net des relocalisations), l'acquisition d'équipement optique, la rénovation majeure de 5 magasins, et le renouvellement d'équipement pour les magasins.

Frais financiers, nets des revenus d'intérêts

Le tableau suivant affiche les principaux frais financiers de même que les revenus d'intérêts pour les premiers trimestres de 2007 et 2006:

	2007	2006
	\$	\$
Intérêt sur la dette à long terme	86	105
Intérêt sur les emprunts bancaires et commissions d'attente	31	19
Autres frais financiers	46	11
	163	135
Revenus d'intérêts	8	128
	155	7

La diminution des intérêts sur la dette à long terme reflète le remboursement de 1,2 millions \$ sur la dette en 2006. Le nouvel emprunt de 934 \$ à la fin du trimestre de 2007 n'a pas eu d'impact significatif sur les charges d'intérêts.

Les intérêts sur les emprunts bancaires ont augmenté dans le premier trimestre de 2007 par rapport au premier trimestre de 2006 en raison d'une plus grande utilisation de la marge de crédit. À la fin de mars 2006, New Look avait une encaisse d'environ un million \$ suite à la vente en 2004 de la participation dans CMN International Inc. Cette encaisse a été utilisée en 2006 pour financer les dépenses en immobilisations.

Les autres frais financiers supportés au cours du premier trimestre de 2007 ont trait au renouvellement des facilités de crédit.

Les revenus d'intérêts ont diminué par rapport à l'an passé puisque New Look a depuis le dernier trimestre de 2006 cessé d'inscrire les revenus courus sur les avances à une société de portefeuille. Le trimestre de 2006 comportait également des intérêts courus sur le produit entiercé de la vente des actions de CMN International Inc. alors qu'aucun intérêt couru n'a été inscrit dans le trimestre de 2007.

Gain et perte de change

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les actifs nets (ou dette nette) libellés en dollars américains. La situation de dette nette et la baisse de valeur du dollar américain au cours du premier trimestre de 2007 a résulté en un gain de change net de 5 \$.

Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, son revenu n'est pas assujéti à l'impôt dans la mesure où il est distribué aux porteurs de parts. Puisque tous ses revenus ont été distribués, le Fonds n'a pas eu de revenu imposable depuis son début en 2005.

Les charges d'impôt se rapportent à New Look et à une coentreprise dont New Look fait partie. Sur une base consolidée, la dépense d'impôts représente 23% du bénéfice avant impôts pour le premier trimestre de 2007 alors qu'elle était de 16% pour le premier trimestre de 2006. C'est un résultat normal car l'augmentation du bénéfice ne pouvait pas être compensée par une augmentation correspondante des intérêts versés au Fonds. Au cours du premier trimestre de 2007, New Look a pu utiliser des pertes fiscales reportées des années antérieures, réduisant ainsi de 109 \$ l'actif d'impôts futurs.

Au cours de 2006, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'imposer les fiducies de revenu cotées en bourse sur les revenus reçus de leurs filiales exploitantes. Cette intention a été confirmée par le projet de loi C-52 déposé en première lecture à la Chambre des Communes le 29 mars 2007. Ce projet de loi prévoit l'imposition des fiducies de revenu cotées en bourse sur de tels revenus au taux d'impôt des sociétés et le traitement des distributions aux porteurs de parts comme des dividendes. Suivant une clause de droits acquis contenue dans le projet de loi, le Fonds ne serait assujéti à cet impôt qu'à compter de 2011. Le Fonds pourrait perdre les droits acquis si sa croissance excédait une « croissance normale » selon les précisions publiées par le ministère des Finances en décembre dernier. Par exemple, une émission de parts de plus de 50 millions \$ pourrait entraîner l'application des nouvelles règles avant 2011. À ce jour, le Fonds n'a aucun plan d'émission de parts, autrement que par l'échange d'actions échangeables de New Look et l'exercice d'options.

Bénéfice net

En raison de l'augmentation des revenus et des économies d'échelle, le bénéfice net tiré de l'optique a atteint 1 188 \$ au premier trimestre de 2007 par rapport à 786 \$ au premier trimestre de 2006, une augmentation de 51%.

Le bénéfice net de l'autre secteur n'était pas important au premier trimestre de 2007 en raison du fait que New Look a cessé d'inscrire à la fin de 2006 les revenus d'intérêts sur les avances à la société de portefeuille et n'a inscrit aucun intérêt couru sur le produit entiercé de la vente de CMN International Inc.



Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2007 comparés aux résultats des trimestres correspondants de la période de 12 mois terminée le 31 mars 2006. Les résultats trimestriels consolidés non vérifiés sont présentés sur la même base que les états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006:

	30 juin		30 septembre		31 décembre		31 mars		12 mois	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2007	2006	2007	2006
Produits tirés de l'optique	11 768	10 057	13 126	11 143	13 280	11 644	14 309	11 709	52 483	44 553
<i>% des produits annuels tirés de l'optique</i>	22%	23%	25%	25%	25%	26%	27%	26%	100%	100%
BAIIA	1 412	1 047	2 446	1 674	1 934	1 303	2 494	1 679	8 286	5 703
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	12,0%	10,4%	18,6%	15,0%	14,6%	11,2%	17,4%	14,3%	15,8%	12,8%
Gain (perte) de change	(54)	176	(2)	(555)	106	(99)	5	(13)	55	(491)
Perte nette sur les placements de portefeuille					(3 659)	(2 903)			(3 659)	(2 903)
Frais de la fiducie de revenu		(1 192)								(1 192)
Bénéfice net										
Optique	662	242	1 208	969	829	504	1 188	786	3 887	2 501
Autre secteur	(34)	266	54	(415)	(3 680)	(2 838)	8	63	(3 652)	(2 924)
Tous les secteurs	628	508	1 262	554	(2 851)	(2 334)	1 196	849	235	(423)
Bénéfice net (perte nette) par part										
De base	0,065	0,054	0,131	0,058	(0,295)	(0,243)	0,124	0,088	0,024	(0,044)
Dilué	0,064	0,053	0,129	0,057	(0,295)	(0,243)	0,122	0,087	0,024	(0,044)

Ce tableau démontre que les produits tirés de l'optique de même que le BAIIA et le bénéfice net de l'optique de chaque trimestre ont augmenté par rapport aux trimestres correspondants de l'année précédente, les produits ayant augmenté de 18% pour la période de 12 mois, le BAIIA de 45% et le bénéfice net de l'optique de 55%.

Liquidités

Le tableau suivant montre les flux de trésorerie pour le premier trimestre de 2007 comparés à ceux du premier trimestre de 2006:

	2007 \$	2006 \$
Activités d'exploitation	2 154	1 489
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	(125)	619
Liquidités provenant de l'exploitation	2 029	2 108
Investissement		
Immobilisations	(1 141)	(1 359)
Autre	(69)	(71)
Financement		
Variation des emprunts bancaires	(513)	(1 150)
Emprunt	934	
Remboursement de dette	(283)	(278)
Distributions et dividendes	(1 320)	(1 117)
Autre	128	238
Diminution de l'encaisse	(235)	(1 629)

Les entrées de fonds liées aux activités d'exploitation ont atteint 2 154 \$ au premier trimestre de 2007 par rapport à 1 489 \$ pour le premier trimestre de 2006. Cette augmentation résulte principalement d'un bénéfice net plus élevé et de dépenses hors caisse plus élevées liées à l'amortissement et aux impôts futurs.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement a représenté une utilisation de l'encaisse de 125 \$ au premier trimestre de 2007 alors qu'elle représentait une source d'encaisse de 619 \$ au premier trimestre de 2006. Des versements d'acomptes d'impôts et des paiements de dépenses annuelles faits plus hâtivement en 2007 qu'en 2006 expliquent la majeure partie de cette différence.

Au cours du trimestre de 2007, les stocks ont augmenté de 473 \$ en raison de l'ouverture d'un magasin, de l'augmentation générale des stocks dans tous les magasins, et l'acquisition de nouveaux matériaux pour la production des lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC}.

Des dépenses en immobilisations de 1 141 \$ au premier trimestre de 2007 se rapportent principalement à l'ouverture d'un magasin et à la relocalisation d'un autre de même qu'à l'ajout d'équipement optique dans les magasins.

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Ces dépenses en immobilisations ont été financées par un emprunt de 934 \$ en vertu des facilités de crédit renouvelées en mars 2007 et l'encaisse disponible en début du trimestre.

Les entrées de liquidités provenant de l'exploitation ont permis une réduction de 513 \$ des emprunts bancaires à court terme de même que des remboursements de 283 \$ sur la dette à long terme.

Le Fonds et New Look ont versé aux porteurs de parts et d'actions échangeables des distributions et dividendes en espèces totalisant 1 303 \$ dans le premier trimestre de 2007 et 1 100 \$ dans le premier trimestre de 2006. Un dividende de 17 \$ a été versé à l'actionnaire sans contrôle dans le premier trimestre de chaque année. Les distributions et les dividendes déclarés pour un mois sont payés le mois suivant.

Renouvellement des facilités de crédit

L'entente avec la banque sur les facilités de crédit a été renouvelée en mars 2007. Elle comporte essentiellement les mêmes avantages et conditions que la précédente. Les principaux éléments de cette entente se résument comme suit :

- Une marge de crédit qui peut atteindre 4 millions \$, dépendant de la valeur des stocks et des débiteurs, au taux préférentiel plus 0,5%, présentement 6,5%;
- Un crédit d'exploitation dit « evergreen » de 10 millions \$ (comprenant un encours de dette de 2,2 millions au 31 mars 2007) pour le financement des dépenses en immobilisations, au taux préférentiel plus 1%, sans remboursement de capital jusqu'à la fin du terme au 31 décembre 2009 ou, à la discrétion de la banque, au 31 décembre 2010; le capital sera remboursable à raison de 48 versements après la fin du terme; les conditions comprennent le respect de ratios de couverture du service de la dette.

Au 31 mars 2007, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

Crédit utilisé	
Emprunts bancaires	1 277
Lettre de crédit	200
Emprunt à long terme	934
Crédit disponible	8 471
<hr/>	
Total	10 882

Au 31 mars 2007, le Fonds et New Look respectaient toutes les conditions de l'entente sur les facilités de crédit.

Encaisse distribuable

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédits sont jugés suffisants pour satisfaire les besoins d'exploitation, les dépenses courantes en immobilisations, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les distributions et dividendes prévus.

En ce qui concerne l'encaisse distribuable, la politique actuelle du Fonds est de s'assurer qu'après le versement des distributions et dividendes il y ait suffisamment d'entrées de liquidités provenant de l'exploitation pour couvrir les dépenses courantes en immobilisations et le remboursement, s'il y a lieu, de la dette à long terme. Au cours du premier trimestre de 2007, les entrées de liquidités provenant de l'exploitation se sont élevées à 2 029 \$, les dépenses courantes en immobilisations à 275 \$, le remboursement de la dette à long terme à 283 \$, et les distributions et dividendes à 1 320 \$. Se reporter à la page 7 sous Liquidités.

Placements de portefeuille

Le solde de 890 \$ US du prix de vente de CMN International Inc., un placement de portefeuille disposé en 2004, demeure entiercé pendant la révision et la négociation de réclamations. En ce moment, il est impossible d'en connaître le dénouement. La direction s'attend toutefois à ce que les réclamations n'aient pas un impact significatif sur le montant à recevoir. Entre temps, aucun revenu couru sur les sommes retenues n'est inscrit aux livres.

New Look a d'autres actifs consistant en actions, prêts et avances à la société de portefeuille résiduelle dont la valeur aux livres est nulle. New Look maintient ses efforts pour réaliser ses actifs mais il n'y a aucune assurance que des montants seront recouverts.



Premier trimestre terminé
 le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Distributions et dividendes sur les actions échangeables

Les distributions déclarées aux porteurs de parts et les dividendes déclarés aux détenteurs d'actions échangeables depuis le 1 mai 2005 ont été comme suit :

Période	Date d'inscription	Date de paiement	Distribution par part	Dividende par action échangeable	Distributions et dividendes
Mai 2005	31 mai 2005	20 juin 2005	0,0375	0,0250	305
Juin 2005	30 juin 2005	20 juillet 2005	0,0375	0,0250	308
Juillet 2005	31 juillet 2005	20 août 2005	0,0416	0,0277	342
Août 2005	31 août 2005	20 septembre 2005	0,0416	0,0277	342
Septembre 2005	30 septembre 2005	20 octobre 2005	0,0416	0,0277	342
Octobre 2005	31 octobre 2005	18 novembre 2005	0,0416	0,0277	342
Novembre 2005	30 novembre 2005	20 décembre 2005	0,0416	0,0277	342
Décembre 2005	31 décembre 2005	20 janvier 2006	0,0416	0,0450 ^(a)	415
Total pour 8 mois			0,3246	0,2335	2 737
Janvier 2006	31 janvier 2006	20 février 2006	0,0416	0,0277	343
Février 2006	28 février 2006	20 mars 2006	0,0416	0,0277	343
Mars 2006	31 mars 2006	20 avril 2006	0,0416	0,0277	343
Avril 2006	30 avril 2006	19 mai 2006	0,0416	0,0277	343
Mai 2006	31 mai 2006	20 juin 2006	0,0458	0,0439 ^(a)	434
Juin 2006	30 juin 2006	20 juillet 2006	0,0458	0,0344	395
Juillet 2006	31 juillet 2006	18 août 2006	0,0458	0,0342	394
Août 2006	31 août 2006	20 septembre 2006	0,0458	0,0342	394
Septembre 2006	30 septembre 2006	20 octobre 2006	0,0458	0,0342	394
Octobre 2006	31 octobre 2006	20 novembre 2006	0,0500	0,0384	437
Novembre 2006	30 novembre 2006	20 décembre 2006	0,0500	0,0380	436
Décembre 2006	31 décembre 2006	19 janvier 2007	0,0500	0,0361 ^(a)	428
Total pour 12 mois			0,5454	0,4042	4 683
Janvier 2007	31 janvier 2007	20 février 2007	0,0500	0,0388	439
Février 2007	28 février 2007	20 mars 2007	0,0500	0,0378	435
Mars 2007	31 mars 2007	20 avril 2007	0,0500	0,0378	435
Total pour 3 mois			0,1500	0,1144	1 309

(a) Le montant de dividende déclaré sur les actions échangeables est ajusté périodiquement, principalement en décembre de chaque année, afin d'assurer une juste équivalence de rendement sur les parts du Fonds et les actions échangeables de New Look, en tenant compte des changements de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et des estimations des dépenses du Fonds.

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Le dividende en espèces sur une chaque action échangeable équivaut à la distribution en espèces sur chaque part en sus des impôts que New Look doit payer à l'égard d'un tel dividende. Dans le premier trimestre de 2007, le dividende par action a représenté 76% de la distribution par part. Aux fins de l'impôt, chacun des trois dividendes mensuels totalisant 0,1144 \$ était un «dividende déterminé», c'est-à-dire un dividende qui donne droit aux actionnaires qui sont des particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, le Fonds a régulièrement déclaré et versé la distribution mensuelle depuis son début en mai 2005. Le Fonds a l'intention de continuer à verser de telles distributions mensuelles. La décision est prise chaque mois et il n'y a aucune garantie qu'une distribution sera faite mensuellement dans le futur.

Données sur les parts et les actions en circulation

Au 31 mars 2007, 5 779,795 parts du Fonds étaient en circulation et, sur une base consolidée, 3 870,404 actions échangeables de New Look étaient en circulation. Comme le Fonds détient 100 % des actions ordinaires de New Look, celles-ci ne figurent pas dans le bilan consolidé.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts et New Look peut émettre un nombre illimité d'actions échangeables. Les parts du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto (BCI.UN), alors qu'il n'existe aucun marché pour les actions échangeables. Toutefois, depuis le 1 mai 2006, il est possible d'échanger, à parité numérique, ces dernières contre des parts du Fonds. Au cours du premier trimestre de 2007, 28,400 actions échangeables ont été échangées contre des parts du Fonds.

Chaque part confère à son porteur une voix aux assemblées des porteurs de parts. Les détenteurs d'actions échangeables ont des droits semblables par le truchement de parts spéciales comportant droit de vote émises par le Fonds.

Perspectives

New Look maintient son plan d'ouvrir six nouveaux magasins en 2007 dont trois à Montréal et trois à Ottawa. Le premier de cette série, situé sur la populaire rue St-Urbain devant la Place des Arts à Montréal, a ouvert ses portes en février

dernier. Le deuxième, situé au coin des rues Jean-Talon et Pie IX à Montréal ouvrira en mai.

Les efforts de marketing continueront à être orientés sur les produits distinctifs tels que les lentilles Evolution HD^{MC} et Ultra Evolution HD^{MC}, tout en ciblant non seulement le marché francophone du Québec mais aussi la population anglophone de la région d'Ottawa, Montréal et des Cantons-de-L'Est. Pour accroître sa part de marché, New Look continuera de miser sur la télévision, la radio et les journaux.

Contrôles et procédures

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Fonds a déposé un certificat signé par le président et chef de la direction, agissant également comme chef de la direction financière par intérim, portant entre autres sur la conception de contrôles et procédures de communication de l'information et sur la conception de contrôle à l'égard de l'information financière.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR au Canada. Le président et chef de la direction du Fonds a évalué s'il y a eu des changements concernant le CIIF pendant le trimestre terminé le 31 mars 2007 qui ont eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur le CIIF. Son évaluation n'a révélé aucun tel changement.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les attentes mentionnées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

9 mai 2007

États financiers
consolidés

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

Fonds de revenu **Beninvest**
NEWLOOK
Income Fund

Résultats et bénéfices non répartis consolidés

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

	3 mois 31 mars 2007 (Non vérifié) \$	3 mois 31 mars 2006 (Non vérifié) \$
Produits tirés de l'optique	14 309	11 709
Coût des produits vendus et frais d'exploitation, de vente et d'administration	11 815	10 030
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	2 494	1 679
Amortissement	786	644
Frais financiers, net des revenus d'intérêts (note 4)	155	7
	941	651
Bénéfice avant les éléments suivants	1 553	1 028
Gain (perte) de change	5	(13)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle	1 558	1 015
Impôts sur les bénéfices (Note 7)	353	159
Bénéfice avant la part des actionnaires sans contrôle	1 205	856
Part des actionnaires sans contrôle	9	7
Bénéfice net	1 196	849
Voir les notes 4 et 5 pour d'autres informations sur les résultats consolidés		
Information sectorielle (Note 12)		
Bénéfice net du segment de l'optique	1 188	786
Bénéfice net de l'autre segment	8	63
	1 196	849
Bénéfice net par part		
De base	0,124	0,088
Dilué	0,122	0,087
Nombre moyen pondéré de parts		
De base	9 650 199	9 639 877
Dilué	9 824 998	9 760 235
Bénéfices non répartis (déficit) consolidés		
	3 mois 31 mars 2007 (Non vérifié) \$	3 mois 31 mars 2006 (Non vérifié) \$
Bénéfices non répartis (déficit) au début	(3 873)	944
Ajustement (note 11)	(120)	
Bénéfice net	1 196	849
Distributions	(865)	(680)
Dividendes	(444)	(365)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	(4 106)	748

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars

	3 mois 31 mars 2007 (Non vérifié) \$	3 mois 31 mars 2006 (Non vérifié) \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	1 196	849
Éléments hors-caisse		
Part des actionnaires sans contrôle	9	7
Amortissement	786	644
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	65	34
Rémunération sous forme d'options		19
Impôt futurs	109	46
Gain de change	(11)	(15)
Variation d'éléments hors-caisse du fonds de roulement	(125)	619
Variation de comptes débiteurs à long terme		(95)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 029	2 108
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Avances	3	7
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 141)	(1 359)
Acquisition d'autres actifs	(72)	(78)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 210)	(1 430)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts bancaires	(513)	(1 150)
Emprunt à long-terme	934	
Remboursement de la dette à long terme	(283)	(278)
Incitatifs à la location	128	136
Émission de parts à des détenteurs d'options		102
Distributions et dividendes versés (note 9)	(1 320)	(1 117)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 054)	(2 307)
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(235)	(1 629)
Espèces et quasi-espèces au début	235	2 582
Espèces et quasi-espèces à la fin	-	953

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

En milliers de dollars

	31 mars 2007 (Non vérifié) \$	31 décembre 2006 (Vérifié) \$
ACTIF		
Actifs à court terme		
Espèces et quasi-espèces		235
Débiteurs	980	803
Impôts à recouvrer	11	
Stocks	6 359	5 886
Frais payés d'avance	444	286
Total des actifs à court terme	7 794	7 210
Avances	180	183
Produits entiercé de la vente d'un placement de portefeuille	1 029	1 038
Immobilisations corporelles	13 407	12 979
Nom commercial	2 500	2 500
Écart d'acquisition	5 854	5 854
Impôts futurs	396	442
Autres actifs	396	573
	31 556	30 779
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	1 277	1 790
Créditeurs et frais courus	7 095	6 204
Distributions et dividendes à payer	434	428
Impôts sur les bénéfices à payer		197
Versements sur la dette à long terme	1 125	1 162
Total des passifs à court terme	9 931	9 781
Dette à long terme (note 6)	2 895	2 228
Incitatifs à la location reportés et loyers reportés	1 665	1 472
	14 491	13 481
CAPITAUX PROPRES		
Parts du Fonds (note 8)	12 152	12 093
Actions échangeables (note 8)	7 989	8 048
Surplus d'apport	1 030	1 030
Déficit	(4 106)	(3 873)
	17 065	17 298
	31 556	30 779

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Premier trimestre terminé
 le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

1. Statuts et activités

Le Fonds de revenu Benvest New Look (le «Fonds») est une fiducie à capital variable et à but restreint non constituée en société et établie en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 15 mars 2005. Le Fonds a pour but de détenir des titres de Lunetterie New Look inc. («New Look»), une société exerçant ses activités dans le secteur des services de l'optique.

Depuis le 1er mai 2005, New Look est la société exploitante remplaçant Benvest Capital inc. («Benvest») et Lunetterie New Look International Inc.

2. Présentation des états financiers

Les présents états financiers consolidés intermédiaires et non vérifiés ont été préparés par le Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les états financiers intermédiaires. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes exigées pour des états financiers annuels. Ils devraient donc être lus à la lumière des états financiers consolidés et vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont également été préparés conformément aux conventions comptables décrites dans les états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, sauf dans la mesure où les nouvelles conventions comptables décrites dans la note 3 s'appliquent.

3. Adoption de nouvelles conventions comptables

Instruments financiers et frais de financement reportés

Le 1 janvier 2007, le Fonds a adopté rétroactivement mais sans retraiter les états financiers des années antérieures les recommandations du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ».

Le chapitre 3855 établit les normes pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ces normes prescrivent quand comptabiliser un instrument financier au bilan et à quel montant. Dépendamment du classement au bilan, l'évaluation est fondée sur la juste valeur ou sur le coût. Les normes prescrivent également les règles de présentation des gains et pertes sur les instruments financiers. Le Fonds a fait le classement suivant :

- Les espèces et quasi-espèces sont classées à titre de « actifs détenus à des fins de transaction ». Elles sont évaluées à leur juste valeur et les gains et pertes découlant de leur évaluation ultérieure à la fin de chaque période sont comptabilisés en résultat net.
- Les comptes débiteurs, les avances et le produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille sont classés à titre de « prêts et créances ». Ils sont inscrits au coût, lequel correspond à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les évaluations ultérieures des comptes débiteurs sont comptabilisées au coût amorti, lequel correspond généralement au montant initialement inscrit en sus de toute provision pour mauvaises créances. Les évaluations ultérieures du produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille sont comptabilisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif; au 31 mars 2007, le résultat correspondait au montant initialement comptabilisé. Les avances aux membres de la direction ou à des entités liées à ceux-ci ne font pas l'objet d'évaluations ultérieures.

- Les emprunts bancaires, les créiteurs et frais courus, les distributions et dividendes à payer et la dette à long terme sont classés à titre de « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à leur juste valeur et les gains et pertes résultant de leur évaluation ultérieure à la fin de chaque période sont comptabilisés en résultat net.

En conséquence de l'adoption de ces nouvelles normes, le Fonds a adopté comme politique de passer en charges les frais liés à l'obtention d'emprunts et de marges de crédit. Auparavant, les frais de financement engagés pour l'obtention d'emprunts à long terme étaient capitalisés et amortis sur la durée des emprunts. L'adoption des nouvelles normes a entraîné les changements suivants au 1 janvier 2007 : une diminution des autres actifs de 176 \$, une augmentation de l'actif d'impôts futurs de 56 \$ et une augmentation du déficit de 120 \$. L'adoption des nouvelles normes n'a aucun impact sur les flux de trésorerie du Fonds.

Gestion des risques financiers et objectifs

Conformément aux nouvelles exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, le Fonds fournit une description des objectifs et politiques de gestion des risques financiers. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10.

Distributions et dividendes en espèces

Conformément aux nouvelles exigences du chapitre 1540 du Manuel de l'ICCA, le Fonds fournit une description des conditions relatives aux distributions et dividendes en espèces et l'indication dans quelle mesure ils sont non discrétionnaires. Se reporter à la note 9 pour plus de détails.

4. Frais financiers, net des revenus d'intérêts

	2007	2006
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	86	105
Intérêts sur les emprunts bancaires et commissions d'attente	31	19
Autres frais financiers	46	11
	163	135
Revenus d'intérêts	8	128
	155	7

5. Information sur les résultats consolidés

	2007	2006
	\$	\$
Gain de change lié au coût des produits vendus	2	1
Amortissement des immobilisations corporelles	713	570
Amortissement des autres actifs	73	74
Revenus d'intérêts sur les placements temporaires	7	32
Revenus d'intérêts sur les placements de portefeuille et le produit entiercé		96
Revenus d'intérêts sur des prêts à des dirigeants	1	
Rémunération sous forme d'options		19

Notes aux états financiers consolidés

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

6. Facilités de crédits

Les facilités de crédit existant au 31 décembre 2006 ont été renouvelées au cours du premier trimestre de 2007. Elles se composent de deux éléments principaux : une marge de crédit pour le financement des opérations courantes d'un montant maximum autorisé de 4 000 \$ au taux préférentiel plus 0.5%, actuellement 6,5%, et d'un crédit d'exploitation de 10 000 \$ (moins l'encours d'une dette de 2 122 \$) pour les besoins d'expansion de l'entreprise. Les emprunts en vertu du crédit d'exploitation sont présentés avec la dette à long terme. Le crédit d'exploitation est assorti d'un terme de trois ans se terminant le 31 décembre 2009 sans remboursement de capital. Les emprunts effectués en vertu de ce crédit portent intérêt au taux préférentiel majoré de 1%. À l'expiration du terme, New Look sera tenue de rembourser les montants empruntés en 48 versements mensuels. En tout temps, New Look a l'option de changer le taux d'intérêt variable pour un taux d'intérêt fixe, à être déterminé par la banque. Au 31 mars 2007, New Look a utilisé 934 \$ à même le crédit d'exploitation.

Les garanties fournies à la banque sont les mêmes que celles existant au 31 décembre 2006. Au 31 mars 2007, le respect des ratios financiers exigés aux termes de l'entente de financement avait été assuré.

7. Impôts

	2007	2006
	\$	\$
Exigibles	243	113
Futurs	109	46
	353	159

8. Parts du Fonds et actions échangeables

	Parts		Actions échangeables	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 décembre 2006	5 751 395	12 093	3 898 804	8 048
Actions échangeables échangées contre des parts	28 400	59	(28 400)	(59)
Solde au 31 mars 2007	5 779 795	12 152	3 870 404	7 989

9. Distributions et dividendes en espèces

La déclaration de fiducie en vertu de laquelle le Fonds a été créé prévoit que les fiduciaires doivent chaque mois déclarer payable aux porteurs de parts l'encaisse distribuable pour ce mois. L'encaisse distribuable est calculée au niveau du Fonds et, présentement, consiste en l'excédent des intérêts et dividendes reçus en sus des dépenses engagées par le Fonds.

Le certificat d'arrangement en vertu duquel New Look a été créé prévoit que les porteurs d'actions échangeables ont droit à un dividende par action équivalant à la distribution par part, en prenant compte de l'impôt des sociétés. Présentement, le dividende par action est établi aux 2/3 de la distribution par part, sauf dans la mesure où la distribution provient de dividendes versés par New Look, auquel cas le dividende est égal à la distribution.

Les distributions et dividendes déclarés pour un mois sont payables le mois suivant.

Les dividendes versés dans le trimestre terminé le 31 mars 2007 comprennent un montant de 17 \$, sans rapport avec les actions échangeables, versé au porteur de la participation sans contrôle.

Les distributions et dividendes en espèces versés de même que la portion non discrétionnaire de ceux-ci ont été comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Distributions et dividendes versés au total	1 320	1 117
Portion non discrétionnaire	1 002	957

10. Instruments financiers

Les objectifs et politiques de gestion des risques financiers comprennent les éléments suivants :

<u>Risques</u>	<u>Objectifs et politiques</u>
Risque de change	Appariement d'actifs et de passifs libellés en dollars US
Fluctuation des taux d'intérêt	Option d'utiliser un taux variable ou fixe
Risque de crédit auprès des clients	Acomptes requis à l'acceptation des commandes et paiement final sur livraison, sauf si le client a un crédit établi

11. Ajustement du déficit

Suite à l'adoption des nouvelles politiques décrites à la note 3, le solde du déficit au début de l'exercice 2007 est augmenté comme suit :

	\$
Radiation des frais de financement reportés au 1 janvier 2007	176
Actif d'impôt futur lié à cette radiation	56
	120

Premier trimestre terminé
le 31 mars 2007

En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

12. Informations sectorielles

Le Fonds compte deux secteurs isolables, soit les produits et services d'optique et les autres services. Le secteur des produits et services de l'optique comprend la vente de montures ophtalmiques, de verres, et de produits et services connexes. L'autre secteur se rapporte au placement de portefeuille résiduel détenu pour la revente et au produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille :

	2007		
	Optique	Autre	Total
Produits	14 309		14 309
Coût des produits vendus et frais d'exploitation, de vente et d'administration	11 821	(6)	11 815
Frais financiers	149	14	163
Revenus d'intérêts	8		8
Gain (perte) de change	(6)	11	5
Bénéfice avant impôts	1 555	3	1 558
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	358	(5)	353
Bénéfice net	1 188	8	1 196

	2006		
	Optique	Autre	Total
Produits	11 709		11 709
Coût des produits vendus et frais d'exploitation, de vente et d'administration	10 015	15	10 030
Frais financiers	113	22	135
Revenus d'intérêts	12	116	128
Gain (perte) de change	(28)	15	(13)
Bénéfice avant impôts	921	94	1 015
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	128	31	159
Bénéfice net	786	63	849

13. Engagements

Au 31 mars 2007, New Look avait des engagements contractuels d'acheter des immobilisations corporelles pour 439 \$.

14. Événements postérieurs à la date du bilan

Le Fonds a déclaré une distribution de 0,05 \$ par part pour le mois d'avril 2007 et New Look a déclaré un dividende correspondant par action échangeable pour le même mois.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés conformément à la présentation adoptée dans le quatrième trimestre de 2006.

New Look encore plus présent...

...sur le marché montréalais

Lunetterie New Look a toujours le vent dans les voiles et a célébré l'ouverture de sa 53^e Succursale.

Située sur la rue Ste-Catherine au coin de St-Urbain, face à la Place des Arts, cette nouvelles succursale offre à sa clientèle un design sobre et moderne.



Administrateurs et dirigeants

W. John Bennett

Président du conseil et Fiduciaire - Fonds de revenu Benvest New Look
Président du conseil et Administrateur - Lunetterie New Look Inc.

C. Emmett Pearson

Fiduciaire – Fonds de revenu Benvest New Look
Président, Administrateur, Chef de la direction et
Chef de la direction financière – Lunetterie New Look Inc.

Martial Gagné

Premier Vice-président et Chef de l'exploitation
Lunetterie New Look Inc.

Mario Pageau

Vice-président – Laboratoire et centre de distribution
Lunetterie New Look Inc.

Caroline Rouleau

Vice-présidente – Services professionnels et Ressources humaines
Lunetterie New Look Inc.

France Reimnitz

Vice-présidente – Ventes et Marketing
Lunetterie New Look Inc.

Claire Boulanger

Vice-présidente – Immobilier et développement
Lunetterie New Look Inc.

Coordonnées

Siège Social

1, Place Ville-Marie, suite 3438
Montreal (Québec) H3B 3N6
Tél. : (514) 877-4299
Télec. : (514) 876-3956
Site Internet : www.newlook.ca ou
www.benvest.com

Renseignements

Lise Melanson
Tél. : (514) 877-4299
Télec. : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

Fiduciaires et administrateurs externes

Richard Cherney

Secrétaire – Fonds de revenu Benvest New Look
et Lunetterie New Look Inc.
Associé directeur - Davies Ward Phillips & Vineberg

William Cleman

Vice-président du conseil
Fonds de revenu Benvest New Look
et Lunetterie New Look Inc.
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg

Président et Chef de la direction
Schroders and Associates Canada Inc.

William R. Ferguson

Président
Fondation Eric T. Webster

Le 1er mai 2005, Benvest Capital inc. a été converti en une fiducie de revenu portant le nom Fonds de revenu Benvest New Look, dont le but est de détenir des titres de Lunetterie New Look inc. («New Look»). New Look, une société de premier plan dans le secteur des services optiques active dans l'est du Canada, présente un potentiel de croissance fondé sur les tendances démographiques et la consolidation du secteur des services optiques au Canada. Au 31 mars 2007, 5 779 395 parts du Fonds sont émises et en circulation; les parts se transigent à la Bourse de Toronto (BCI.UN). De plus, 3 870 404 actions échangeables (sur une base consolidée) émises par New Look sont également en circulation. Ces actions, qui ne sont inscrites à aucune bourse et qui ne se transigent pas sur le marché, sont échangeables à parité numérique en parts du Fonds depuis le 1er mai 2006.